

de Ville de Lion, qu'un grand Prelat peu d'années après ne dédaigna pas d'en employer un fragment tout entier dans le discours qu'il fit au Roi à la tête du Clergé de France. Mr. du Tour ancien Conseiller du Parlement de Dombes, est Pere de Mr. de St. Nizier.

Sur le caractère des bons Juges.

Le principal sujet de cette dernière Harangue étoit qu'on ne peut pas être bon Juge sans Religion, & après avoir parlé de l'usage du serment que les Magistrats prêtent chaque année, il s'attache à nous prouver la différence qu'il y a entre le Juge Chrétien & Religieux, & le Juge honnête homme selon le monde.

“ La plupart des hommes, (dit-il,) tous
 “ jours superficiels dans leurs recherches ;
 “ toujours portez à suivre les opinions les
 “ plus fausses, pourvu qu'elles ayent quel-
 “ qu'air de verité, & qu'elles favorisent leur
 “ orgueil, ont crû que l'amour de la gloire,
 “ & qu'une droiture naturelle, suffi-
 “ roient seules pour produire dans nous
 “ une probité à toute épreuve ; qu'il ne
 “ falloit qu'être honnête homme pour rem-
 “ plir en toute occasion les devoirs les plus
 “ austeres.

“ Nous convenons sans peine, que dans
 “ l'idée de l'honnête homme, nous y ren-
 “ fermons une exacte fidelité, & une con-
 “ stante attention à tout ce qu'il doit à Dieu,
 “ qui éclaire toutes ses démarches, il n'en
 “ faut pas d'avantage pour en faire un
 “ Juge souverainement équitable : mais
 “ nous sommes bien éloignez de penser la
 “ même chose, de celui qui n'est honnête
 “ homme que suivant l'idée du monde : &

“ l'on